

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2017

Affiché du 18/11/2017 au 18/12/2017

Date de la convocation : 07/11/2017

---

**Présents** : Patrice VALENTIN, Marie-France GEERAERTS, Dominique VANDIER, Alain ROYER, BELIN Claude, Daniel BISI, Maud MASCIO, Denis TRIQUENOT, Jammes DOYEN, Nathalie FOUQUET, François PARIS, Frédérique BORDES, Nicolas PERDREAU, Sandrine ROUSSEAU, Valérie MELO.

**Absents excusés ayant donné procuration** : Jean-Luc BATONNET à Patrice VALENTIN, Patricia ROYER à François PARIS, Alexandra BEDEL à Sandrine ROUSSEAU

**Secrétaire de séance** : Daniel BISI

---

OUVERTURE DE LA SEANCE à 19 h 30 sous la Présidence de M. le Maire, Patrice VALENTIN.

### LE CONSEIL MUNICIPAL



**ADOpte** le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 19 septembre 2017.

**PREND ACTE** de 13 décisions prises dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie (ci-annexées).

**PROCEDE**, dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal et à des ouvertures de programmes pour de nouvelles opérations d'investissement sur le budget principal et le budget du service public de distribution de l'eau potable.

M. le Maire précise que les équipements du service de l'eau potable transférés à la Communauté de Communes le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont de bonne qualité (taux de rendement ...) et qu'il souhaite que celle-ci atteste qu'il en est de même pour les autres collectivités. Il tient également à rappeler qu'il n'y a aucune obligation à appliquer des tarifs du prix de l'eau identiques à tout le territoire.

**ACCEPTÉ** les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal de la Vallée du Haut Morin et notamment la prise de compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

Considérant les compétences obligatoires prévues pour les Communautés de Communes au 1er janvier 2018, Dans l'attente du retour d'information sur la demande de précision concernant l'intégration de l'Espace Jeunes de la Ville de Sézanne et de l'engagement financier correspondant dans les compétences de la CCSSOM

**DECIDE** de reporter la demande d'approbation des statuts.

**APPROUVE** l'intérêt du projet de création et de gestion d'une école de musique communale. Le règlement intérieur régissant les règles de gestion et les devoirs de chacun des utilisateurs de l'Ecole de Musique, les tarifs annuels d'inscriptions et les modalités de règlement seront proposés à l'approbation de l'assemblée lors de la prochaine séance.

**ACTUALISE** le tableau général des emplois de la collectivité. Précision faite que la Médiathèque passera sous gestion de la Communauté de Communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**FIXE** le prix de remboursement d'une concession perpétuelle et du caveau installé qui a fait retour à la commune.

**DECIDE** de consolider et pérenniser le système d'archivage de la commune au travers de la prestation proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne.

**DECIDE**, à la majorité, d'acquérir pour enrichir la collection de ses tableaux anciens représentant l'histoire de la Commune, une toile réalisée par Louis de Maricourt représentant le Château d'Esternay.

En attente du rapport de la commission communale « Etude de projet salle communale » la décision concernant l'engagement d'une étude de faisabilité et de programmation pour la réhabilitation de l'ancienne halle en salle communale est reportée.

Aucune avancée n'ayant été constatée concernant l'engagement du conseil municipal à mener une réflexion globale sur la communication et à définir les modes de communication à mettre en place pour répondre intuitivement aux attentes des administrés et définir les supports d'informations à utiliser, ce dossier est reporté.

## **AFFAIRES DIVERSES**

\_ M. le Maire invite les élus à découvrir le Musée communale de Nogent-sur-Seine. Premier musée au monde dédié à Camille Claude.

\_ Point par Mme Marie-France GEERAERTS sur l'organisation des colis et repas des aînés. M. le Maire précise que le repas avec nos aînés le 14 décembre prochain est ouvert, moyennant participation financière aux conseillers.

\_ Bilan des vitesses relevées avec le radar pédagogique installé rue du 73<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie et Avenue Victor Hugo. Le radar sera prochainement mis en place rue du Dr. Roux puis rue de la Paix.

\_ Après différents échanges concernant la sécurité routière dans la commune, vitesse non respectée, stationnements interdits ou gênants, les élus, sur proposition du Maire, demandent qu'une réunion de travail avec les services de la Gendarmerie soit programmée pour échanger sur la façon dont la sécurité dans la commune peut être améliorée.

\_ Les travaux d'effacement du réseau BT rue de l'Aube exécutés par le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne sont terminés et réceptionnés. Une nouvelle fois, il est fait constat des problèmes liés au stationnement des poids lourds sur la zone d'activités. Une réflexion sur la mise en place de barrières bois est engagée.

\_ Bilan de la 7<sup>ème</sup> Fête du Livre qui s'est déroulé le 1<sup>er</sup> octobre dernier à la MTL. Une nouvelle fois cette animation a rencontré un franc succès.

\_ Déroulement de la Cérémonie du 11 novembre. Moment d'intérêt, d'échange et d'émotion. Remerciements à Mmes Nadia Trouillet et Martine Ferreira pour leur implication et la conduite de difficiles travaux pour franchir le siècle et identifier des descendants directs ou latéraux de nos habitants morts en 1917.

\_ Le Syndicat d'Initiative a fêté ses 20 ans. M. le Maire regrette le peu de présence des maires du territoire. Le SIRE a réalisé un beau travail de rétrospective. Le souhait est maintenant que le transfert du SIRE en Bureau d'Informations Touristiques ne réduise le travail fait depuis 20 ans. Il importe de garder son bon fonctionnement et la qualité des services donnés aujourd'hui ainsi que la mutualisation avec le FREPE.

\_ Le Comité de Jumelage Franco-Allemand prépare l'anniversaire des 50 ans du jumelage. Une réunion de présentation du programme des festivités sera organisée en janvier 2018 au plus tard.

\_ Le 13 octobre dernier, visite de notre Député qui honorera de sa présence la cérémonie des vœux en janvier prochain.

\_ Participation de la Direction Générale des Finances Publiques à la Maison de services au Public d'Esternay assurée à la Poste d'Esternay. Les administrés pourront dorénavant utiliser le service dédié pour tout ce qui concerne leur fiscalité.

\_ Une demande d'aide financière de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local 2017 a été présentée pour les travaux de mise en accessibilité des ERP (Maison du Temps Libre et Médiathèque « La Gare ». Une subvention au taux de 50 % est obtenue.

\_ Une demande d'aide financière de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux a été présentée pour des travaux d'installation d'un espace numérique dans les locaux de l'Hôtel de Ville. Point destiné au public afin de permettre l'accès aux télé-procédures relatives aux demandes de carte nationale d'identité et de passeport. Une subvention au taux de 50 % est obtenue.

\_ Une présentation à l'ensemble des maires de l'entreprise ayant en charge la mise en œuvre des travaux de haut débit sur le territoire est programmée à Epernay le 27/11/2017.

\_ Mme Sandrine ROUSSEAU demande la possibilité d'installer des lumières extérieures sur le « petit » parking de la MTL pour sécuriser la sortie des enfants. M. Alain ROYER est chargé de faire réaliser cette installation.

\_ Attribution des premiers dossiers d'aide OPAH.

M. le Maire demande qu'il soit apporté une vigilance toute particulière concernant le démarchage actuellement observé pour la promotion du dispositif « isolation des combes à 1 EUR ». Ce dispositif peut sembler alléchant pour pourtant il convient de se méfier car il n'est pas adapté à toutes les situations.

Il tient à alerter les citoyens sur ce type de démarchages afin de ne pas bloquer l'accès à des systèmes de financement plus avantageux pour les habitants. Un renvoi des propriétaires vers le COMAL SOLiHA 51 qui assure le suivi de l'OPAH garantira un conseil fiable et gratuit lors d'un échange durant lequel le recours au dispositif « 1EUR » pourra être étudié et mobilisé s'il est pertinent.

\_ Mme. Nathalie FOUQUET demande si une possibilité existe pour ne pas couper l'éclairage public toute la nuit durant les fêtes de fin d'année. M. le Maire précise que cette programmation existe et est mise en place chaque année.

\_ Mme Nathalie FOUQUET soulève le problème du stationnement en journée place du Général de Gaulle qui devient très difficile. M. le Maire précise que ce problème relève effectivement des véhicules appartenant aux occupants des logements situés au-dessus des commerces du centre-ville. Que faire ? zone bleue ?

\_ Mme Sandrine ROUSSEAU informe qu'une réunion a eu lieu avec certains membres de l'UCIA. Différentes actions sympathiques peuvent être envisagées mais le problème de la démission officielle du président actuel subsiste. M. le Maire précise qu'une Association Loi 1901 dispose d'une procédure pour régler cette situation.

\_ M. Nicolas PERDREAU informe du programme des Fêtes organisées par le Comité des Fêtes le 16 décembre prochain ; Père-Noël, lutins ...

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 h 50.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Le Maire  
Patrice VALENTIN

Vu le secrétaire de séance

le Maire  
  
Patrice VALENTIN

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 18/11/2017 à 09:56:22  
Référence : e896302765b402762bec4b7d2b42c82f42a753e3